

Energia Brasil SARL  
72 route de Barbeau  
77850 Hericy

## CONTRAT D'ADHESION



Je soussigné(e) déclare souscrire un contrat d'adhésion nominatif et incessible avec Energia Brasil SARL, cocontractant, m'autorisant à utiliser les installations et bénéficier des prestations du club, dans le cadre du forfait choisi. Je reconnais que mon abonnement m'ouvre droit à l'utilisation des installations et au bénéfice des prestations énoncées ci-dessous (voir abonnement). En cas de non utilisation de ce droit de mon propre fait, je ne pourrais prétendre à quelque prorogation ni à un quelconque remboursement (en cas de paiement comptant) ni à une interruption des versements (en cas de paiement fractionné).

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

TEL :

PORTABLE :

EMAIL :

DATE DE NAISSANCE :

DESIGNATION DE L'ABONNEMENT :

DUREE DE L'ABONNEMENT :

DATES DE VALIDITE DE L'ABONNEMENT : du \_\_/\_\_/\_\_\_\_ au \_\_/\_\_/\_\_\_\_

J'atteste que ma condition physique et mon état de sante me permettent d'utiliser le matériel et les installations d'Energia Brasil SARL et m'engage à fournir un certificat médical d'aptitude dans le mois qui suit mon inscription. Toute inaptitude à cette pratique signalée après ce délai sera déclaré non avvenu. Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente d'Energia Brasil SARL imprimées à la suite de ce contrat, ainsi que du règlement intérieur affiche dans le club et y adhérer sans restriction ni réserve.

### REGLEMENT DU PRIX

Versement total ou partiel frais inclus : € TTC

Versement(s)/differe(s) : Versement(s) de € TTC

Montant TTC : € TTC

Date et signature du client:

Pour Energia Brasil SARL:

## CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet, d'une part, d'informer tout éventuel consommateur sur les conditions et modalités dans lesquelles le vendeur, ci-après dénommé "Energia Brasil SARL" procède à la vente d'abonnements sportifs et, d'autre part, de définir les droits et obligations des parties, dans le cadre de la vente des produits par le vendeur au consommateur, ci-après dénommé "le Client".

Le fait de souscrire un abonnement implique l'adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente dont Le Client reconnaît avoir pris connaissance préalablement à la signature de son contrat d'abonnement. La société Energia Brasil SARL se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. Les nouvelles conditions générales de vente prendraient alors effet pour tout nouvel abonnement souscrit en ligne après la date de mise en place de ces dernières.

### 1. Engagement, formules d'abonnement, durée et prix :

Les abonnements sont soit à paiement immédiat soit en 5 fois pour les abonnements annuels ou en deux fois pour les abonnements trimestriels et carnets de cours.

Le client a la faculté de choisir entre deux types d'abonnements :

- Soit un abonnement d'une durée de 12 ou trois mois avec paiement immédiat du prix au moment de la souscription ou bien en cinq fois pour les abonnements annuels et en deux fois pour les abonnements trimestriels, selon le tarif en vigueur. Il prend effet le jour de la souscription du contrat. Le contrat prend fin 12 mois après la souscription, sauf report pour cause médicale sur présentation d'un justificatif médical. Le tarif applicable est celui en vigueur au moment de la souscription initiale.
- Soit un carnet de cours, d'une validité de 12 mois. Le contrat prend effet le jour de l'inscription et de la signature du contrat. Le tarif applicable est celui en vigueur au moment de la souscription initiale.
- La non-utilisation temporaire ou définitive des prestations de l'abonnement, pour quelle que raison que ce soit, ne donne droit à aucune prolongation, suspension autre que celle du report pour cause médicale sur présentation d'un justificatif médical. En tout état de cause, aucun remboursement ne peut être sollicité en cas de non utilisation des prestations liées à l'abonnement pendant la période de validité de celui-ci. Energia Brasil SARL se réserve le droit de modifier ses tarifs : les nouveaux tarifs s'appliquent aux abonnements souscrits postérieurement à la modification tarifaire, après que celle-ci ait été publiée sur les supports de communications habituels pour informer le Client (internet, affichage, ...).

### 2. Prestations incluses dans l'abonnement :

En fonction de la formule d'abonnement que le Client souscrit, il accède à différentes activités, à certains horaires et sous certaines conditions. Energia Brasil SARL se réserve le droit de modifier ces horaires et ces prestations afin de s'adapter aux attentes de la clientèle.

- La formule Capoeira illimitée journée donne accès aux cours de capoeira du lundi au vendredi de 11h à 18h30.

- La formule illimitée journée tous cours donne accès à tous les cours collectifs du lundi au vendredi de 11h à 18h30.
- La formule Capoeira illimitée donne accès à tous les cours de capoeira du lundi au samedi pendant les horaires d'ouverture des locaux.
- La formule tous cours illimitée donne accès à tous les cours du lundi au samedi pendant les horaires d'ouverture des locaux.
- Les formules d'abonnements un, deux ou trois cours par semaine donnent accès au nombre de cours de capoeira et de hip-hop spécifié par l'abonnement, à des horaires fixes déterminés au moment de l'inscription.
- Les carnets de cours donnent accès à tous les cours à hauteur de un cours par ticket.

Les locaux d'Energia Brasil SARL seront fermés tous les jours fériés et deux semaines pendant les fêtes de fin d'année, et pourront éventuellement être amenés à fermer deux semaines pendant l'été. Les horaires sont susceptibles d'être modifiés pendant les vacances scolaires.

#### 4. Accès aux locaux Energia Brasil SARL :

À la signature du présent contrat, le Client reçoit une carte-membre, personnalisée au moyen d'une photographie et d'un code unique, permettant de l'identifier à chaque présentation à l'entrée dans les locaux Energia Brasil SARL. Cette carte-membre sera nécessaire pour accéder aux locaux ainsi qu'aux différentes prestations proposées. Le Client ne saurait transférer à quiconque, à titre gratuit ou onéreux, de manière occasionnelle ou permanente, sa carte-membre personnelle et l'abonnement souscrit au titre du présent contrat. Energia Brasil SARL se réserve le droit de refuser l'accès à toute personne se présentant avec une carte-membre dont elle ne serait pas personnellement titulaire (photographie et/ou informations non conformes aux données enregistrées par Energia Brasil SARL sur son fichier clients). En cas de perte ou de vol de la carte -membre, son remplacement sera facturé 10€ par Energia Brasil SARL.

#### 5. Obligations du Client :

- Le Client déclare, à la conclusion du contrat, avoir fait contrôler par son médecin traitant son aptitude à pratiquer une activité sportive. Dans un délai d'un mois, le Client s'engage à fournir à Energia Brasil SARL un certificat médical récent l'attestant. Dans l'hypothèse où le Client ne fournirait pas de certificat médical dans les délais requis, Energia Brasil SARL serait déchargé de toute responsabilité. Le Client s'engage à prendre toutes les précautions nécessaires pour pratiquer l'activité en préservant sa santé, sa sécurité, en respectant les consignes et recommandations d'Energia Brasil SARL.
- Le Client déclare avoir pris connaissance du Règlement Intérieur, affiché dans la salle.
- Le Client s'engage à respecter strictement le Règlement Intérieur, ainsi que les règles de bonne conduite, d'hygiène et de sécurité, qui pourraient lui être communiquées par Energia Brasil SARL.

- La responsabilité d'Energia Brasil SARL ne saurait être engagée en cas de vol ou de détérioration d'objets de valeur et/ou d'effets personnels déposés par le client dans les vestiaires mis à sa disposition par Energia Brasil SARL ou dans toute autre partie de ses locaux. Ils restent sous l'entière responsabilité du Client, Energia Brasil SARL n'assumant aucune obligation de surveillance à cet égard.

6. Conditions de résiliation du contrat par Energia Brasil SARL et pénalités en cas de non paiement des sommes dues :

- En cas de non-respect du Règlement Intérieur, Energia Brasil SARL se réserve le droit de prendre toutes mesures utiles pour faire respecter les règles de bonne conduite, d'hygiène et de sécurité et notamment d'exclure les contrevenants tout d'abord temporairement, puis définitivement en cas de récidive, sans aucune contrepartie financière.
- En cas de constatation par Energia Brasil SARL d'un second cas de prêt de carte à un tiers par le titulaire de la carte, Energia Brasil SARL se réserve le droit de résilier unilatéralement et à effet immédiat l'abonnement, à réception par le Client d'une lettre recommandée avec AR lui exposant les motifs de la résiliation. A compter de cette date, le Client se verra refuser définitivement l'accès de la salle, devra restituer sa carte membre et demeurera redevable de la totalité des sommes dues au titre de l'abonnement qu'il a souscrit dans le présent contrat.
- En cas de non paiement des sommes dues par le Client au titre de son abonnement (quelque soit le mode de paiement), le Client se verra immédiatement refuser l'accès de la salle et ce jusqu'à la régularisation du paiement. Le Client disposera d'un délai de 8 jours, à compter de la réception par Energia Brasil SARL du courrier de sa banque stipulant le rejet du paiement, pour venir régler à Energia Brasil SARL le montant dû, auquel s'ajouteront les frais bancaires et de gestion associés pour un montant forfaitaire de 15€. En cas de non-paiement des sommes dues dans le délai imparti, le dossier sera immédiatement transmis à un huissier de justice, qui se chargera de recouvrer la totalité du montant de l'abonnement, qui devra être acquitté en une seule fois, avec les frais bancaires, majorés de frais de gestion de 35€. En tout état de cause, Energia Brasil SARL peut résilier le présent contrat de plein droit, à compter de la réception par le Client d'une mise en demeure de payer. A compter de cette date, le Client se verra refuser définitivement l'accès de la salle, devra restituer sa carte membre et demeurera redevable de la totalité des sommes dues au titre de l'abonnement qu'il a souscrit dans le présent contrat.

8. Assurance :

Energia Brasil SARL est assuré auprès de AXA France, sous le N° de police 3716368504, pour les dommages directement liés à son activité et engageant sa Responsabilité Civile.

9. Informatique, fichiers et libertés :

Les données concernant le Client sont destinées à la gestion de l'abonnement du Client par Energia Brasil SARL. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée « Informatique, Fichiers et Libertés », Energia Brasil SARL pourra adresser au Client des offres sur ses services, sauf opposition de ce dernier. Dans ce cas, le Client lui adressera un courrier en ce sens. Conformément à la loi Informatique, Fichiers et libertés, le Client dispose d'un droit d'accès et de rectifications relativement aux informations le concernant qu'il peut exercer à tout moment en s'adressant à la Direction de Energia Brasil SARL – 72 route de Barbeau, 77850 Hericy.